

Séance ordinaire du 23 novembre 2016
Salle du Conseil, 500, rue Desjardins, Marieville

Présences à la séance :

Mme Jocelyne G. Deswarte, mairesse de Saint-Mathias-sur-Richelieu et MM. Guy Benjamin, maire de Saint-Césaire, Alain Brière, maire de Rougemont, Gilles Delorme, maire de Marieville, Jacques Ladouceur, préfet et maire de Richelieu, Michel Picotte, maire de Sainte-Angèle-de-Monnoir, Yvan Pinsonneault, maire d'Ange-Gardien et Robert Vyncke, maire de Saint-Paul-d'Abbotsford.

Sont également présents à l'ouverture de la séance : Mmes Anne-Marie Dion, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe et Susie Dubois, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Rouville.

Les membres présents forment quorum sous la présidence du préfet, M. Jacques Ladouceur.

Résolution 16-11-10162

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Le préfet, M. Jacques Ladouceur, procède à l'ouverture de la séance à 19 h et invite les conseillers régionaux à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

Sur proposition de Mme Jocelyne G. Deswarte, appuyée par M. Yvan Pinsonneault, il est **résolu** d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour;
2. Procès-verbal de la séance du conseil du 2 novembre 2016, dépôt pour adoption;
3. Période de questions no 1 réservée au public;
4. Aménagement du territoire :
 - 4.1 PIIRL, étude des soumissions;
5. Gestion des cours d'eau;
6. Gestion des matières résiduelles;
7. Sécurité incendie :
 - 7.1 Entente intermunicipale en matière de prévention incendie, demande de la Ville de Saint-Césaire;
 - 7.2 Entente intermunicipale en matière de prévention incendie, demande de la Ville de Richelieu;
8. Développement économique :
 - 8.1 Entente relative au Fonds de développement des territoires –Addenda 1;
9. Piste cyclable La Route des Champs;
10. Demande d'appui;
11. Demandes, invitations ou offres diverses :
 - 11.1 Corporation de développement communautaire du Haut-Richelieu, demande d'un partenariat financier pour le site internet www.assisto.ca;
 - 11.2 Demande de commandite pour le gala Agristars 2017 – UPA Montérégie;
 - 11.3 Demande d'adhésion à l'Union des municipalités du Québec;
12. Gestion financière, administrative et corporative :
 - 12.1 Prévisions budgétaires 2017, présentation pour adoption
 - 12.1.1 Partie 1 du budget, ensemble des municipalités de la MRC;
 - 12.1.2 Partie 2 du budget, municipalités régies par le *Code municipal du Québec*;
 - 12.1.3 Partie 3 du budget, municipalités partie à l'entente intermunicipale en matière de prévention incendie (Bureau régional);
 - 12.1.4 Partie 4 du budget, municipalités desservies par la Sûreté du Québec;
 - 12.1.5 Partie 5 du budget, municipalités visées par le Parc régional linéaire;

- 12.2 Ratification et approbation des comptes et rapport sur les dépenses autorisées par la secrétaire-trésorière
- 12.3 Taux d'intérêt 2017 sur les arrérages;
- 12.4 Renouvellement du contrat d'assurance MMQ pour 2017;
- 12.5 Renouvellement des licences de PG Solution pour 2017;
- 12.6 Renouvellement de l'offre de services juridiques Poupart et Poupart Avocats pour 2017;
- 12.7 Renouvellement de l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour 2017;
- 12.8 Calendrier 2017 des séances ordinaires de la MRC et des réunions de travail, proposition pour adoption;
- 12.9 Nomination des membres de certains comités et des représentants de la MRC
 - a) Délégués et substitués au Bureau des délégués;
 - b) Représentant et substitut au Comité de concertation et de valorisation de la Rivière Richelieu (COVABAR);
 - c) Représentant et substitut à l'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska);
 - d) Représentant et substitut au Comité de conservation des sols de Rouville;
- 13. Période de questions no 2 réservée au public;
- 14. Autre sujet d'intérêt pour la MRC de Rouville;
- 15. Correspondances;
- 16. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Partie 1 du budget

Résolution 16-11-10163

2. Procès-verbal de la séance du conseil du 2 novembre 2016, adoption

Sur proposition de M. Yvan Pinsonneault, appuyée par M. Robert Vyncke, il est **résolu** d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil de la MRC de Rouville tenue le 2 novembre 2016, tel qu'il a été rédigé par la secrétaire-trésorière, et de dispenser cette dernière d'en faire lecture étant donné qu'une copie de ce procès-verbal a été transmise à tous les membres du conseil avant ce jour.

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Partie 1 du budget

3. Période de questions no 1 réservée au public

Un citoyen demande si la MRC a eu des explications en rapport avec le Comité de conservation des sols de Rouville. Une rencontre est à venir entre le comité et le conseil des maires le 14 décembre 2016.

4. Aménagement du territoire

Résolution 16-11-10164

4.1 PIIRL, étude des soumissions

Considérant que la MRC de Rouville a présenté un appel d'offres public afin de réaliser un Plan d'intervention en infrastructures routières locales;

Considérant que l'ouverture des soumissions reçues s'est effectuée le 3 novembre 2016 et que quatre soumissionnaires ont déposé des offres;

Considérant qu'un comité de sélection a évalué les soumissions déclarées conformes et qu'il a pondéré les offres soumises;

Considérant que la deuxième enveloppe de prix fût ouverte seulement pour les offres ayant obtenu un pointage égal ou supérieur à 70 points;

Considérant que la réalisation de ce contrat doit s'effectuer uniquement si le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports donne son aval afin de subventionner la réalisation des travaux;

En conséquence, il est proposé par M. Guy Benjamin, appuyé par M. Yvan Pinsonneault et **résolu** d'octroyer le contrat uniquement à la suite de l'acceptation, par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, de la soumission retenue.

Il est également **résolu** d'octroyer, une fois cette acceptation reçue, le contrat de réalisation du Plan d'intervention en infrastructures routières locales de la MRC de Rouville à la firme CIMA +, pour un montant incluant les taxes de 66 110,63 \$ (60 366,74 \$ taxes au net).

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Partie 1 du budget

5. Gestion des cours d'eau

Aucun sujet.

6. Gestion des matières résiduelles

Aucun sujet.

7. Sécurité incendie

Résolution 16-11-10165

7.1 Entente intermunicipale en matière de prévention incendie, demande de la Ville de Saint-Césaire

Considérant, par sa résolution 2016-11-339, que la Ville de Saint-Césaire désire se retirer du Bureau régional de prévention incendie;

Considérant l'article 9.1 de *l'Entente intermunicipale en matière de prévention incendie entre la MRC et certaines municipalités*, qu'une municipalité membre peut se retirer si elle l'exprime par voie de résolution et que ce retrait est effectif le 1^{er} janvier de l'année suivante;

Considérant que les membres partie à l'entente ont étudié cette demande et les impacts financiers de celle-ci;

En conséquence, il est proposé par M. Guy Benjamin, appuyé par M. Michel Picotte et **résolu** d'entériner la demande de retrait de *l'Entente intermunicipale en matière de prévention incendie entre la MRC et certaines municipalités* de la Ville de Saint-Césaire. Ce retrait sera effectif au 1^{er} janvier 2017.

Il est également **résolu** de transmettre aux municipalités membres, pour signature, un addenda de *l'Entente intermunicipale en matière de prévention incendie entre la MRC et certaines municipalités* et d'autoriser le préfet, ou en son absence, le préfet suppléant et la directrice générale ou en son absence la directrice générale adjointe, à signer pour et au nom de la MRC cet addenda.

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Partie 3 du budget

Résolution 16-11-10166

7.2 Entente intermunicipale en matière de prévention incendie, demande de la Ville de Richelieu

Considérant, par sa résolution 16-11-287, que la Ville de Richelieu désire se joindre du Bureau régional de prévention incendie;

Considérant l'article 9.2 de *l'Entente intermunicipale en matière de prévention incendie entre la MRC et certaines municipalités*, qu'une municipalité non-membre peut adhérer à l'entente si elle l'exprime par voie de résolution, et ce, sans droit de retrait de ladite entente avant le 31 décembre 2018;

Considérant que les membres partie à l'entente ont étudié cette demande et les impacts financiers de celle-ci;

En conséquence, il est proposé par Mme Jocelyne G. Deswarte, appuyé par M. Alain Brière et **résolu** d'entériner la demande d'adhésion à *l'Entente intermunicipale en matière de prévention incendie entre la MRC et certaines municipalités* de la Ville de Richelieu. Celle-ci sera effective au 1^{er} janvier 2017 et sera sans droit de retrait avant le 31 décembre 2018;

Il est également **résolu** de transmettre aux municipalités membres, pour signature, un addenda de *l'Entente intermunicipale en matière de prévention incendie entre la MRC et certaines municipalités* et d'autoriser le préfet, ou en son absence, le préfet suppléant et la directrice générale ou en son absence la directrice générale adjointe, à signer pour et au nom de la MRC cet addenda.

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Partie 3 du budget

8. Promotion et développement économique

Résolution 16-11-10167

8.1 Entente relative au Fonds de développement des territoires –Addenda 1

Considérant que le 5 août 2015, par sa résolution 15-08-9745, la MRC de Rouville entérinait la signature de l'entente relative au Fonds de développement des territoires;

Considérant que le 26 octobre 2016, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire a fait parvenir à la MRC de Rouville l'Addenda # 1 à cette entente pour approbation et signature;

Considérant, après étude de l'addenda, que le conseil s'en dit satisfait et en recommande la signature par le préfet de la MRC;

En conséquence, il est proposé par Mme Jocelyne G. Deswarte, appuyé par M. Robert Vyncke et **résolu** d'autoriser le préfet de la MRC à signer pour et au nom de la MRC l'Addenda # 1 de l'Entente relative au Fonds de développement des territoires et de transmettre les copies signées à la personne désignée au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire.

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Partie 1 du budget

9. Piste cyclable La Route des Champs

Aucun sujet.

10. Demande d'appui

Aucun sujet.

11. Demandes, invitations et offres diverses

Résolution 16-11-1068

11.1 Corporation de développement communautaire du Haut-Richelieu, demande d'un partenariat financier pour le site internet www.assisto.ca

Après considération de la demande de partenariat financier de la Corporation de développement communautaire du Haut-Richelieu-Rouville concernant la pérennité du site internet [assisto.ca](http://www.assisto.ca), il est proposé par M. Yvan Pinsonneault, appuyé par M. Guy Benjamin et **résolu** d'accepter de participer financièrement à la pérennité de cet outil qui dessert la population de la MRC de Rouville et de prévoir à cette fin, à la Partie 1 du budget 2017, une dépense de 1 600 \$.

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Partie 1 du budget

Résolution 16-11-10169

11.2 Demande de commandite pour le gala Agristars 2017 – UPA Montérégie

Après considération de la demande de commandite de la Fédération de l'UPA de la Montérégie pour le Gala Agristars 2017, il est proposé par M. Alain Brière, appuyé par M. Gilles Delorme et **résolu** d'autoriser une dépense de 568 \$, à même la Partie 1 du budget 2017, pour la commandite d'un partenariat bronze au Gala Agristars 2017 organisé par la Fédération de l'UPA de la Montérégie et l'achat d'un billet à 68 \$ pour la représentante de la MRC, Mme Jocelyne G. Deswarte.

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Partie 1 du budget

11.3 Demande d'adhésion à l'Union des municipalités du Québec

Après considération de l'offre d'adhésion de la MRC de Rouville à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'année 2017, les membres du conseil conviennent de ne pas donner suite à cette offre.

12. Gestion financière, administrative et corporative

12.1 Prévisions budgétaires 2017, présentation pour adoption

Résolution 16-11-10170

12.1.1 Partie 1 du budget, ensemble des municipalités de la MRC

Sur proposition de M. Robert Vyncke, appuyée par Mme Jocelyne G. Deswarte, il est **résolu** d'adopter la partie 1 du budget concernant le conseil municipal, la gestion financière et administrative, l'application de la loi, le greffe, la gestion du personnel, le service incendie, la collecte des matières résiduelles, la collecte des matières recyclables, la collecte des matières organiques, les écocentres, la gestion des cours d'eau, l'aménagement, le développement économique, le bureau d'information touristique, les projets structurants et la mise en œuvre du PDZA comportant des revenus et des dépenses de 8 843 952 \$.

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Partie 1 du budget

« Je soussignée, Susie Dubois, secrétaire-trésorière et directrice-générale, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la Partie 1 du budget 2017 de la MRC de Rouville. »

Susie Dubois

Résolution 16-11-10171

12.1.2 Partie 2 du budget, municipalités régies par le *Code municipal du Québec*

Sur proposition de M. Yvan Pinsonneault, appuyée par M. Michel Picotte, il est **résolu** d'adopter la partie 2 du budget concernant l'évaluation foncière et les ventes pour taxes comportant des revenus et des dépenses de 259 605 \$.

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Partie 2 du budget

« Je soussignée, Susie Dubois, secrétaire-trésorière et directrice-générale, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la Partie 2 du budget 2017 de la MRC de Rouville. »

Susie Dubois

Résolution 16-11-10172

12.1.3 Partie 3 du budget, municipalités partie à l'entente intermunicipale en matière de prévention incendie (Bureau régional)

Sur proposition de M. Michel Picotte, appuyée par Mme Jocelyne G. Deswarte, il est **résolu** d'adopter la partie 3 du budget concernant les activités du bureau régional de prévention incendie comportant des revenus et des dépenses de 82 213 \$.

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Partie 3 du budget

« Je soussignée, Susie Dubois, secrétaire-trésorière et directrice-générale, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la Partie 3 du budget 2017 de la MRC de Rouville. »

Susie Dubois

Résolution 16-11-10173

12.1.4 Partie 4 du budget, municipalités desservies par la Sûreté du Québec

Sur proposition de M. Alain Brière, appuyée par M. Gilles Delorme, il est **résolu** d'adopter la partie 4 du budget concernant les activités de sécurité publique comportant des revenus et des dépenses de 12 305 \$.

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Partie 4 du budget

« Je soussignée, Susie Dubois, secrétaire-trésorière et directrice-générale, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la Partie 4 du budget 2017 de la MRC de Rouville. »

Susie Dubois

Résolution 16-11-10174

12.1.5 Partie 5 du budget, municipalités visées par le Parc régional linéaire

Sur proposition de M. Robert Vyncke, appuyée par M. Guy Benjamin, il est **résolu** d'adopter la partie 5 du budget concernant les activités du parc régional linéaire La Route des Champs comportant des revenus et des dépenses de 1 043 020 \$.

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Partie 5 du budget

« Je soussignée, Susie Dubois, secrétaire-trésorière et directrice-générale, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la Partie 5 du budget 2017 de la MRC de Rouville. »

Susie Dubois

Résolution 16-11-10175

12.2 Ratification et approbation des comptes et rapports sur les dépenses autorisées par la secrétaire-trésorière

Sur proposition de M. Alain Brière, appuyée par M. Yvan Pinsonneault, il est **résolu** que les comptes soumis pour approbation à la présente séance, lesquels comptes et dépenses totalisant 511 221,10 \$ dont 41,39 \$ représentent les dépenses autorisées par la secrétaire-trésorière, soient ratifiés et approuvés et que cette dernière soit autorisée à payer ces comptes.

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Parties 1, 2, 3, 4 et 5 du budget

Résolution 16-11-10176

12.3 Taux d'intérêt 2017 sur les arrérages

Sur proposition de M. Yvan Pinsonneault, appuyée par M. Guy Benjamin, il est **résolu** que le taux d'intérêt applicable aux arrérages des quotes-parts des municipalités et des factures émises par la MRC de Rouville soit fixé à 10 % pour l'année 2017 et que ce taux d'intérêt soit applicable 30 jours après la date d'envoi de toute facture.

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Parties 1, 2, 3, 4 et 5 du budget

Résolution 16-11-10177

12.4 Renouvellement du contrat d'assurance MMQ pour 2017

Considérant que la police d'assurance municipale de la MRC de Rouville avec la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) vient à échéance le 31 décembre 2016;

Considérant que la proposition de renouvellement de la MMQ datée du 27 octobre 2016 prévoit une indexation de 3 % de la valeur assurée des bâtiments;

En conséquence, il est proposé par Mme Jocelyne G. Deswarte, appuyé par M. Robert Vyncke et **résolu** d'autoriser le renouvellement pour 2017 de la police d'assurance municipale de la MRC de Rouville avec la Mutuelle des Municipalités du Québec.

Il est également **résolu** de prévoir une dépense de 18 657 \$ à la Partie 1 du budget 2017 de la MRC de Rouville pour la prime totale 2017 de cette assurance.

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Partie 1 du budget

Résolution 16-11-10178

12.5 Renouvellement des licences de PG Solution pour 2017

Après étude de la proposition de PG Solutions concernant le renouvellement des contrats d'entretien et de soutien des applications comptables « CESA » et Première ligne pour l'année 2017, il est proposé par M. Guy Benjamin, appuyé par M. Gilles Delorme et **résolu** d'accepter cette proposition de PG Solutions et de prévoir à la Partie 1 du budget 2017 une dépense de 8 899,08 \$ incluant les taxes (8 125,90 \$ taxes au net) pour le prix de ce contrat.

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Partie 1 et 3 du budget

Résolution 16-11-10179

12.6 Renouvellement de l'offre de services juridiques Poupart et Poupart Avocats pour 2017

Après considération de l'offre de services professionnels soumise le 18 octobre 2016 par l'étude Poupart & Poupart, avocats, pour agir à titre de contentieux externe et de conseiller juridique de la MRC de Rouville pour l'année 2017, il est proposé par Mme Jocelyne G. Deswarte, appuyé par M. Yvan Pinsonneault et **résolu** d'accepter cette offre de services et de prévoir à la Partie 1 du budget 2017 une dépense de 4 000 \$ excluant les taxes pour le prix de ce contrat.

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Partie 1 du budget

Résolution 16-11-10180

12.7 Renouvellement de l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour 2017

Après considération de l'offre de renouvellement de l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), il est proposé par Mme Jocelyne G. Deswarte, appuyé par M. Yvan Pinsonneault et **résolu** de renouveler pour l'année 2017 l'adhésion à la FQM de la MRC de Rouville et des municipalités régies par le *Code municipal du Québec* de son territoire, soit les municipalités d'Ange-Gardien, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Rougemont, Saint-Paul-d'Abbotsford et Sainte-Angèle-de-Monnoir.

Il est également **résolu** de prévoir une dépense de 16 265 \$ à la Partie 2 du budget 2017 de la MRC de Rouville pour les contributions 2017 à la FQM.

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Partie 2 du budget

Résolution 16-11-10181

12.8 Calendrier 2017 des séances ordinaires de la MRC et des réunions de travail, proposition pour adoption

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune de ces séances;

Considérant qu'il y a lieu également d'établir le calendrier des réunions de travail du conseil pour l'année 2017;

En conséquence, il est proposé par M. Yvan Pinsonneault, appuyé par M. Robert Vyncke et **résolu** d'adopter les calendriers ci-après des séances ordinaires et des réunions de travail du conseil de la MRC de Rouville pour l'année 2017, lesquelles séances et réunions se tiendront les mercredis et débiteront à 19 h 00 pour les séances ordinaires et à 18 h 30 pour les réunions de travail.

Séances ordinaires du conseil	Réunions de travail
11 janvier 2017	18 janvier 2017
1 ^{er} février 2017	15 février 2017
1 ^{er} mars 2017	15 mars 2017
5 avril 2017	19 avril 2017
3 mai 2017	17 mai 2017
21 juin 2017	14 juin 2017
2 août 2017	16 août 2017
6 septembre 2017	20 septembre 2017
4 octobre 2017	18 octobre 2017
	8 novembre 2017
22 novembre 2017	15 novembre 2017
20 décembre 2017	13 décembre 2017

Il est également **résolu** d'autoriser la publication, conformément au *Code municipal du Québec*, d'un avis public informant la population du calendrier 2017 des séances ordinaires du conseil ainsi qu'une dépense suffisante pour les frais de publication de cet avis dans les journaux régionaux.

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Partie 1 du budget

Résolution 16-11-10182

12.9 Nomination des membres de certains comités et des représentants de la MRC

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination des membres et des membres substitués de divers comités de la MRC de Rouville ainsi que des représentants de cette dernière au sein des organismes où la MRC est représentée;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Brière, appuyé par M. Gilles Delorme et **résolu** de nommer les personnes suivantes pour occuper les postes énumérés ci-après :

- 1^o Bureau des délégués (mandat d'un an se terminant en novembre 2017) :
Membres : M. Jacques Ladouceur, préfet et maire de Richelieu;
Mme Jocelyne Deswarte, mairesse de Saint-Mathias-sur-Richelieu
M. Alain Brière, maire de Rougemont;
Substitués : M. Guy Benjamin, maire de Saint-Césaire;
M. Yvan Pinsonneault, maire d'Ange-Gardien;
M. Robert Vyncke, maire de Saint-Paul-d'Abbotsford;
- 2^o Comité de concertation et de valorisation de la Rivière Richelieu (COVABAR) (mandat d'un an se terminant en novembre 2017) :
Représentante : Mme Jocelyne Deswarte, mairesse de Saint-Mathias-sur-Richelieu;
Substitut : M. Jacques Ladouceur, maire de Richelieu;
- 3^o Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) (mandat d'un an se terminant en novembre 2017) :
Représentant : M. Guy Benjamin, maire de Saint-Césaire;
Substitut : M. Robert Vyncke, maire de Saint-Paul-d'Abbotsford;
- 4^o Comité de conservation des sols de Rouville (mandat d'un an se terminant en novembre 2017) :
Représentant : M. Guy Benjamin, maire de Saint-Césaire;
Substitut : M. Yvan Pinsonneault, maire d'Ange-Gardien;

Toutes les personnes ainsi nommées acceptent leur nomination à leur poste respectif.

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Partie 1 du budget

13. Période de questions no 2 réservée au public

Une citoyenne demande qu'est-ce que l'entente en prévention incendie. Le préfet explique ce que le service implique pour les municipalités membres.

Une citoyenne demande en quoi consiste le taux d'arrérages de 10 %. Il est expliqué que ce taux est appliqué seulement aux municipalités en cas de retard.

14. Autre sujet d'intérêt pour la MRC de Rouville

Aucun sujet.

15. Correspondances

Les correspondances énumérées dans la liste transmise aux maires aux fins de la présente séance ne font l'objet d'aucune délibération.

Résolution 16-11-10183

16. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Jocelyne G. Deswarte, appuyé par M. Robert Vyncke et **résolu** de lever la séance à 19 h 20.

Adoptée à l'unanimité des voix des conseillers régionaux et de la population des municipalités qu'ils représentent / Partie 1 du budget

le préfet

la secrétaire-trésorière